Le Coup d'oeil municipal

Municipalité de Sainte-Marguerite
ENSEMBLE VERS L'AVENIR

Accès internet haute vitesse pour étudiants à la bibliothèque

p5

Janvier 2021

Jardins Passion
Créateur de bonheur
OUVERT À L'ANNÉE
FLORAL DESIGN
CENTRE JARDIN
FLEURISTE (FUNÉRAIRE)
1052, boul. Vachon Sud, Sainte-Marie G6E 2S5
Tél.: 418 386-2380 • Fax: 418 386-1833
info@jardins-passion.ca • JARDINS-PASSION.CA
Facebook
Entretien et aménagement paysager
Taille d'arbres, haie de cèdres • Tonte de pelouse
1052, boul. Vachon Sud, Sainte-Marie
www.jardins-passion.ca
418 386.2380

Autos & soudures Ste-Marguerite
Mécanique générale
CLÉMENT BISSON
240 rue de la Meunerie
Sainte-Marguerite QC G0S 2X0
418 935-3727

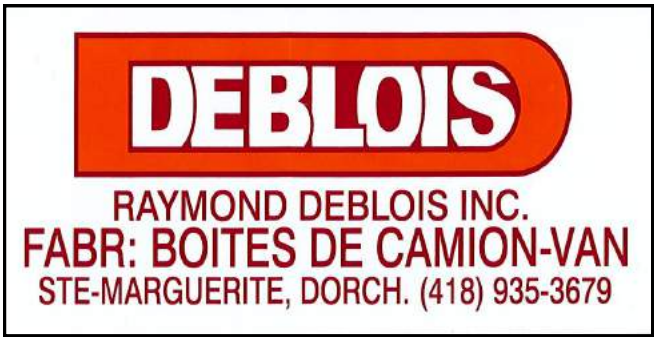
DEBLOIS
RAYMOND DEBLOIS INC.
FABR: BOITES DE CAMION-VAN
STE-MARGUERITE, DORCH. (418) 935-3679

ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC
Luc Provençal
Député de Beauce-Nord
Bureau de circonscription
452, boulevard Vachon Nord,
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M1
Tél.: 418 387-2044 ou
1 800 463-2544
Courriel : Luc.Provencal.BENO@assnat.qc.ca
Facebook : @LucProvencalCAQ

Les Ateliers
PRÉSIKO INC.
www.presiko.com
230 industrielle, Ste-Marguerite
- Fabrication de Moules
- Usinage Industriel et Agricole
- Soudure
418 935-3555

ELHO
Zetor
Branson
TRACTORS
DEUTZ FAHR
DORCHESTER ÉQUIPEMENTS INC.
VENTE & RÉPARATION
605, rue Robert
Sainte-Marguerite, QC
G0S 2X0
Tel.: 418 935-3336
Fax: 418 935-3616
info@dorchesterequipement.com

EUGÈNE NADEAU & FILS INC
204 ROUTE 216
STE-MARGUERITE, QC. G0S 2X0
TÉL: (418) 935-3434
(418) 935-3940
FAX: (418) 935-3671

CG AIR
SYSTÈMES INC.
207, rue Industrielle,
Sainte-Marguerite, Québec
Canada G0S 2X0
Tel.: 418.935.7075
www.cgair.com
FIER DE
FAIRE PARTIE
DE LA COMMUNAUTÉ
DE SAINTE-MARGUERITE
Vous recherchez un emploi à 2 minutes de chez vous ?
Nous sommes toujours à la recherche de candidats dans tous nos départements. Notre croissance dépend de vous !
Envoyez nous votre CV à RH@CGAIR.COM

CONSTRUCTION
A.D.H. INC.
ALEXANDRE HÉBERT
DOMINIC HÉBERT
T : 418 387-6814
C : 418 934-3993
constructionadh@hotmail.com
6, rue du Ruisseau, Scott G0S 3G0
RÉSIDENTIEL | COMMERCIAL | AGRICOLE | RÉNOVATION

Corporation des thanatologues du Québec
DIRECTEURS FUNÉRAIRES
EDGAR
MERCIER
& FILS INC.
www.edgarmercier.com

268 rue St-Jacques
Sainte-Marguerite QC G0S 2X0
Téléphone : 418 935-7103
Courriel : administration@sainte-marguerite.ca
Site web: www.sainte-marguerite.ca
« Municipalité de Ste-Marguerite »

ADMINISTRATION : 418 935-7103

Directrice générale : Jessica Fournier
Adjointe remplaçante: Danielle Cloutier
SERVICES MUNICIPAUX : 418 935-7103

Travaux publics : Larry Boutin
Directeur incendie : Marc DeBlois
Traitement de l'eau potable : Marc Gagnon
Traitement des eaux usées : Yvon Dumont
Loisirs : remplaçante: Danielle Cloutier
Espace jeunesse : **Poste vacant**
Bibliothèque : Michelle Lavoie / 418 935-7089
Restaurant/Casse-croûte: 418 935-3667
Inspecteur en bâtiments
Éric Guay : 387-3444 / poste 4104
Éco-centre régional de Ste-Marie : 389-0594
Éco-centre régional de Frampton : 397-5402

Maire : Claude Perreault

Conseillers :

Denis Gamache	Robert Normand
Brigitte Brochu	Nicolas Lacasse
Manon Deslauriers	Émile Nadeau

SÉANCES ORDINAIRES 2021/ 19h30

1 février	**1 mars**
5 avril	**3 mai**
7 juin	**5 juillet**
9 août	**7 septembre**
4 octobre	**8 novembre**
6 décembre	

La date de tombée est le 20 de chaque mois. Il n'y aura pas de rappel.
Aucun article ne sera accepté au-delà de cette date.
Merci de votre collaboration!

Tirage : 535 exemplaires
Publié par la Municipalité de Sainte-Marguerite
268 rue St-Jacques
Sainte-Marguerite QC G0S 2X0
Imprimé par l'imprimerie *Bô-Modèle Inc.*
19 rue du Pont, Scott QC G0S 3G0
Distribué par Postes Canada

Le journal *Le Coup d'œil Municipal* est un bulletin d'information municipal publié 11 fois par année par la Municipalité de Sainte-Marguerite et distribué gratuitement dans toutes les boîtes aux lettres de la municipalité.
Vous pouvez aussi le lire sur notre site internet en visitant : https://sainte-marguerite.ca/

Séance du conseil | Bureau fermé: | Collecte du recyclage | Collecte des ordures

JANVIER

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4		6		8	9
10		12	13	14	15	16
17	18		20		22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

FÉVRIER

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			3		5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15		17		19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

Mot du maire

Bonjour à tous,

Tout d'abord, je voudrais réitérer les vœux de santé et bonheur à toute la communauté de Sainte-Marguerite. Avec l'arrivée du vaccin contre la COVID-19, il est raisonnable de croire que nous retrouverons graduellement la normalité au fil des mois!

Vous trouverez dans les pages suivantes le taux de taxation ainsi que la grille de tarification pour l'exercice financier 2021. Afin de mieux comprendre les changements, il est de mise de faire l'historique des principales infrastructures municipales que sont l'usine d'eau potable et la station d'épuration des eaux usées.

D'abord, l'usine d'eau potable: construite en 2007 au coût de plus de 3 100 000$, elle permet de desservir nos citoyens du périmètre urbain d'une eau de qualité. Elle apparaît sur le compte de taxes sous l'onglet "mise aux normes, règlement 361". Au fil des ans, en augmentant et en sécurisant l'ajout de nouveaux puits, conjugué à la réparation d'une fuite majeure, nous sommes en mesure de répondre à la demande croissante sans avoir à effectuer l'achat d'eau potable comme ce fut le cas pendant quelques années.

Cette année, un nouvel item apparaît sur le compte de taxes : celui pour la nouvelle usine de traitement des eaux usées (étangs aérés, règlements 447-448). Construite à l'été 2018 au coût de 3 000 000$, plusieurs problèmes ont été rencontrés: conduites inadéquates qui ont été remplacées aux frais de l'entrepreneur, traitement des boues contaminées aux hydrocarbures non admissible aux subventions. Toutes ces problématiques ont retardé la mise en service, mais elle est maintenant pleinement opérationnelle. Et il faut passer à la caisse...

Les administrations précédentes ont fait le choix de doter notre municipalité d'infrastructures performantes pour répondre aux besoins de développement futurs. En effet, aucun permis de construction ne pouvait être délivré puisque nous avions atteint la limite de capacité de ces installations.

Dans les dernières années, des millions de dollars ont été investis chez nous et l'année 2021 semble bien prometteuse afin de poursuivre sur cette belle lancée. En augmentant de façon substantielle le nombre de constructions neuves, nous pouvons espérer atténuer le choc tarifaire engendré par ces infrastructures dont nous pouvons être fiers, car elles répondent aux normes de 2021.

Plusieurs municipalités en Chaudière-Appalaches devront dans les prochaines années y aller d'investissements colossaux, à l'instar de Sainte-Marguerite, afin de répondre aux normes très strictes d'aujourd'hui.

Merci,

Claude Perreault

Coup d'œil au conseil

Voici, sous toutes réserves, un résumé des décisions du conseil prises lors des séances des **7 , 17 et 29 décembre 2020**

La version complète des procès-verbaux est disponible sur **www.sainte-marguerite.ca** après son adoption

↳Conclusion d'une entente intermunicipale en services d'urbanisme avec MRC Nouvelle-Beauce

Pour l'année 2021, la banque d'heures de la municipalité est fixée à 50 heures.

↳Acquisition des lots 4 085 146 et 4 085 152

La fabrique de la paroisse Sainte-Mère-de Jésus a accepté de céder pour la somme de 1$ les lots qui sont l'emplacement idéal pour un CPE.

Ces lots sont situés derrière l'école l'Étincelle. La municipalité s'engage à défrayer les frais de cadastrage et d'arpentage si nécessaire de même que les frais de notaire.

↳DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE

Mandat à la directrice générale pour tenir rencontre avec firme d'ingénieurs concernant les exigences liées à la création d'un nouveau développement domiciliaire

↳Achat d'un ordinateur portable

La soumission Info-maniac au montant de 1 280,90$ plus taxes est approuvée.

↳Structure caserne incendie

Acceptation de la soumission de Global Concept pour une évaluation structurelle de la caserne incendie au montant de 1250$ plus taxes.

↳Indexation du coût de location des salles

Le coût de location des salles est majoré selon un pourcentage de 2,3% comme suit:

-salle du haut passe de 184$ à 188$ taxes incluses

-salle du bas passe de 113$ à 116$ taxes incluses

-salle des loisirs passe de 118$ à 121$ taxes incluses

-salle du conseil passe de 63$ à 65$ taxes incluses

↳Adjudication de contrat

Réglements d'emprunt #395, 477 -2020 pour un montant de 1 245 800$ Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce: 1,295%

↳Adoption du règlement de taxation

Résolu unanimement que le règlement 479-2021 concernant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2021 et ses conditions de perception soit et est adopté.

↳Appel d'offres pour contrats entretien ménager

Les devis pour entretien ménager des édifices municipaux seront disponibles à l'hôtel de ville dès le 25 janvier. Les soumissions devront parvenir au bureau municipal avant 16h30 le 22 février 2021 au 268 rue St-Jacques.

↳ACCÈS INTERNET HAUTE VITESSE POUR ÉTUDIANTS À LA BIBLIOTHÈQUE

Considérant l'éducation à distance en ces temps de pandémie, le gouvernement a émis une directive afin de permettre l'ouverture des bibliothèques publiques aux étudiants désirant profiter d'un service internet haute vitesse.

Le conseil municipal adhère à cette recommandation en permettant l'accès à la bibliothèque la Bouquine sur les heures de l'hôtel de ville.

De plus, la municipalité s'engage à respecter toutes les directives de la Santé Publique telles:

-Distanciation sociale

-Port du couvre-visage en tout temps

-Réservation obligatoire

-Les usagers doivent fournir leurs équipements informatiques

-Répondre au questionnaire sur l'état de santé

-Un enfant peut être accompagné d'un parent.

-etc

Communiquez avec l'administration munipale pour connaître toutes les dispositions et réserver votre plage horaire. 418 935-7103

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL LUNDI LE 1 FÉVRIER 2021

PROJET RÈGLEMENT 479-2021
POUR FIXER LES TAUX DES TAXES ET DES TARIFS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 ET LES CONDITIONS DE LEUR PERCEPTION

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Marguerite a adopté son budget pour l'année 2021 qui prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;
ATTENDU QU'un avis de motion relatif au présent règlement a été donné à la séance du conseil tenue le 7e jour de décembre 2020;
À CES CAUSES, LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE ORDONNE ET STATUE PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT AINSI QU'IL SUIT, À SAVOIR :

ARTICLE 1 PRÉAMBULE
Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 ANNÉE FINANCIÈRE
Les taux de taxes et de tarifs énumérés ci-après s'appliquent pour l'année financière 2021.

ARTICLE 3 TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE
Une taxe foncière générale est, par les présentes, imposée et sera prélevée sur tous les immeubles imposables de la municipalité selon la valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur à un taux de 0.94$ par 100 $ d'évaluation.

ARTICLE 4 ORDURES
Aux fins de financer le service d'enlèvement et de disposition des déchets et de matière recyclable, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire de l'immeuble concerné situé sur le territoire de la municipalité, un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, tel qu'établi ci-après :

200 $ par logement
200 $ par commerce ou industrie
100 $ par commerce ou industrie non actif

Que l'autre partie de la dépense du service de l'enlèvement et la disposition des ordures sera imposée à même la taxe foncière de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité d'après leur valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur.

ARTICLE 5 AQUEDUC
Aux fins de financer le service d'aqueduc, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire qui bénéficie du service d'aqueduc ainsi que tout propriétaire des immeubles en façade desquels les conduites d'aqueduc ont été refaites dans le cadre des travaux de mise aux normes 2007 (rue St-Joseph, une partie des rues St-Jacques et de la Meunerie), des travaux de 2010 (rues St-Jacques et St-Pierre), des travaux de 2013 (la rue Robert), ainsi que des travaux de 2017 (routes 216-275)un tarif de compensation, tel qu'établi ci-après :

350 $ par unité de base
180 $ par studio
100 $ par piscine
▪1,00 par unité de base pour résidence et logement
▪1,25 par unité de base pour salon de coiffure et de beauté, bureau de poste, centre financier, garage, commerces et industries ayant une évaluation de moins de 80 000 $
▪1,50 par unité de base pour bar, restaurant, centre d'accueil, commerces et industries ayant une évaluation de plus de 80 000 $
▪1,50 par unité de base pour les édifices publics : salle municipale, garage, remise, fabrique, loisirs.

ARTICLE 6 ÉGOUT
Aux fins de financer le service d'égout, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire qui bénéficie du service d'égout, un tarif de compensation, tel
qu'établi ci-après :

160 $ par unité de logement (1)
240 $ commerce (2)
240 $ résidence et un commerce dans le même bâtiment (2)
265 $ hôtel, bar, restaurant (3)

ARTICLE 7 VIDANGE DES BOUES
Aux fins de financer le service de vidange des boues, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire de l'immeuble concerné situé sur tout le territoire, un tarif de compensation pour chaque immeuble dont il est propriétaire, tel qu'établi ci-après :

99 $ par résidence
50 $ par résidence secondaire ou cabane à sucre servant de chalet

ARTICLE 8 MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE (RÈG. 361)
Aux fins de financer 75 % de l'emprunt concernant la mise aux normes de l'eau potable, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble situé à l'intérieur du bassin de taxation tel que décrit à l'annexe C du règlement 361, un tarif de compensation tel qu'établi ci-après : 236.10$ par unité.
Que l'autre partie de l'emprunt concernant la mise aux normes de l'eau potable (règ. 361) sera imposée à même la taxe foncière de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité d'après leur valeur imposable telle qu'elle apparaît sur le rôle en vigueur.

ARTICLE 9 RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES (RÈG. 395/ SECTEUR DES RUES ST-PIERRE ET ST-JACQUES)
Aux fins de financer 37.5% de l'emprunt concernant le renouvellement des infrastructures souterraines de la rue St-Pierre et une partie de la rue St-Jacques, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble imposable et situé à l'intérieur du secteur visé décrit à l'annexe D du règlement nº 395, un montant de compensation établi selon la façade de terrain. (référence au tableau établi)
Aux fins de financer 37.5 % de l'emprunt concernant la réfection des infrastructures souterraines de la rue St-Pierre et une partie de la rue St-Jacques, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble situé à l'intérieur du secteur urbain, un tarif de compensation tel qu'établi ci-après : 32.49 $ par unité.
Que l'autre partie de l'emprunt représentant 25% de l'emprunt (règ. 395) sera imposée à même la taxe foncière de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité d'après leur valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur.

ARTICLE 10 RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES (RÈG. 415/ SECTEUR DE LA RUE ROBERT)

Aux fins de financer 37.5% de l'emprunt concernant le renouvellement des infrastructures souterraines de la rue Robert, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble imposable et situé à l'intérieur du secteur visé décrit à l'annexe D du règlement n° 415, un montant de compensation établi selon la façade de terrain. (référence au tableau établi)

Aux fins de financer 37.5 % de l'emprunt concernant la réfection des infrastructures souterraines de la rue Robert, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble situé à l'intérieur du secteur urbain, un tarif de compensation tel qu'établi ci-après : 72.54$ par unité.

Que l'autre partie de l'emprunt représentant 25% de l'emprunt (règ. 415) sera imposée à même la taxe foncière de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité d'après leur valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur.

ARTICLE 11 RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES (RÈG. 446/ SECTEUR DES ROUTES 216 ET 275)

Aux fins de financer 37.5% de l'emprunt concernant le renouvellement des infrastructures souterraines des routes 216-275, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble imposable et situé à l'intérieur du secteur visé décrit à l'annexe D du règlement n° 446, un montant de compensation établi selon la façade de terrain. (référence au tableau établi)

Aux fins de financer 37.5 % de l'emprunt concernant la réfection des infrastructures souterraines des routes 216-275, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble situé à l'intérieur du secteur urbain, un tarif de compensation tel qu'établi ci-après : 92.15$ par unité.

Que l'autre partie de l'emprunt représentant 25% de l'emprunt (règ. 446) sera imposée à même la taxe foncière de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité d'après leur valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur.

ARTICLE 12 RENFORCEMENT DES ÉTANGS (RÈG. 447&448)

Une taxe spéciale est, par les présentes, imposée et sera prélevée sur tous les immeubles imposables de la municipalité selon la valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur à un taux de 0.16$ par 100 $ d'évaluation aux fins de financer 75% de l'emprunt concernant le renforcement des étangs.

Que l'autre partie de l'emprunt représentant 25% de l'emprunt (règ. 447 & 448) sera imposée à même la taxe foncière de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité d'après leur valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur.

ARTICLE 13 RENOUVELLEMENT DES INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES (RÈG. 465/RUE DE LA MEUNERIE)

Aux fins de financer 37.5% de l'emprunt concernant le renouvellement des infrastructures souterraines de la rue de la Meunerie, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble imposable et situé à l'intérieur du secteur visé décrit à l'annexe D du règlement n° 465, un montant de compensation établi selon la façade de terrain. (référence au tableau établi)

Aux fins de financer 37.5 % de l'emprunt concernant la réfection des infrastructures souterraines de la rue de la Meunerie, il est imposé et sera exigé de chaque propriétaire d'un immeuble situé à l'intérieur du secteur urbain, un tarif de compensation tel qu'établi ci-après : 34.68$ par unité.

Que l'autre partie de l'emprunt représentant 25% de l'emprunt (règ. 465) sera imposée à même la taxe foncière de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité d'après leur valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur.

ARTICLE 14 RÉSERVE FINANCIÈRE POUR LE RENOUVELLEMENT D'APPAREILS RESPIRATOIRES AUTONOMES ET LEURS ACCESSOIRES (REG. 474)

Une taxe spéciale est, par les présentes, imposée et sera prélevée sur tous les immeubles imposables de la municipalité selon la valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur à un taux de 0.014$ par 100 $ d'évaluation aux fins de financer la création d'une réserve financière pour le renouvellement des appareils respiratoires et leurs accessoires.

ARTICLE 15 TAUX PARTICULIER À LA CATÉGORIE DES TERRAINS VAGUES DESSERVIS

Le taux particulier de la taxe foncière générale de la catégorie des terrains vagues desservis est fixé à une fois et demie du taux de 0,94$ par 100$ de la valeur portée au rôle d'évaluation en vigueur. Cette taxe est imposée et prélevée annuellement sur tout terrain vague desservi au sens de la loi.

ARTICLE 16 NOMBRE ET DATES DES VERSEMENTS

Les taxes et compensations prévues au présent règlement doivent être payées en 1 versement unique lorsque, dans un compte, leur total n'atteint pas 300$. La date ultime où peut être fait ce versement est le trentième (30e) jour qui suit l'expédition du compte.

Si le total des taxes et compensations comprises dans un compte atteint 300$ et plus, le débiteur a le droit de payer celles-ci en 6 versements selon les dates ultimes et les proportions du compte mentionnées ci-après :

- 1er : 1er mars 2021 (minimum 30e jour qui suit l'expédition du compte) 16.67%
- 2e : 15 avril 2021 16.66%
- 3e : 1er juin 2021 16.67%
- 4e : 15 juillet 2021 16.67%
- 5e : 1er septembre 2021 16.67%
- 6e : 15 octobre 2021 16.66%

Dans le cas où la date ultime d'un versement expire un jour où le bureau municipal est fermé, elle est reportée au 1er jour d'ouverture suivant.

ARTICLE 17 PAIEMENT EXIGIBLE

Le Conseil décrète que lorsqu'un contribuable débiteur est en défaut d'effectuer un versement de ses taxes municipales, les intérêts ne sont imposés que sur le versement échu et le délai de prescription applicable commence à courir à la date d'échéance du versement.

ARTICLE 18 AUTRES PRESCRIPTIONS

Les prescriptions des articles 16 et 17 s'appliquent également à toutes les taxes ou compensations municipales perçues par la municipalité, ainsi qu'aux suppléments de taxes municipales découlant d'une modification du rôle d'évaluation, d'une facturation due à des *travaux dans un cours d'eau, des frais découlant des services d'inspecteur agraire (personne désignée) et coûts relatifs à une consultation publique pour nouveau projet porcin.*

ARTICLE 19 TAUX D'INTÉRÊT

À compter du moment où les taxes deviennent exigibles, tout solde impayé porte intérêt au taux annuel de 12 %. Ce taux s'applique également à toutes les créances impayées avant l'entrée en vigueur du présent règlement.

ARTICLE 20 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

AFFICHÉ AUX ENDROITS DÉSIGNÉS

Dans l'expression de ses dernières volontés, Patrick a exprimé le souhait que des dons soient recueillis afin de bonifier l'offre de jeux pour enfants dans un parc de la municipalité de Sainte-Marguerite. Les sommes amassées seront gérées par la municipalité et placées dans un compte dédié jusqu'à réalisation de son vœu.

Façons d'effectuer un don

À l'hôtel de ville, 268 St-Jacques, Ste-Marguerite, QC 418 935-7103 En argent ou par chèque	Via Accès-D Virer →Virement entre les personnes Identification : Votre nom Raison : Don Patrick Institution : 815 Transit : 20106 No Compte : 4000899	Virement Interac Courriel : dg@sainte-marguerite.ca Question: Pourquoi Réponse: Don

En date du 13 janvier 2021, **11 931$**

Merci à tous, vous pouvez toujours effectuer un don selon les modalités ci-haut.

IMPÔT

Le Club Lions de Ste-Marie offrira, de nouveau en 2021, pour les personnes admissibles au programme, de produire **GRATUITEMENT** votre déclaration d'impôt.

Étant dans l'inconnu concernant la situation sanitaire, à cette période, ainsi que le possible prolongement de la période de production des rapports d'impôt, une information pertinente vous parviendra en temps opportun.

Le Club Lions consultera les autorités sanitaires afin de procéder de façon sécuritaire pour les bénévoles et les bénéficiaires.

HÉMA-QUÉBEC

La clinique de sang du 28 décembre dernier a accueilli 66 donneurs pour un total de 64 dons. BRAVO!

Un grand MERCI aux donneurs pour leur participation aussi un grand MERCI aux bénévoles toujours prêts à donner leur temps et sans qui la clinique ne pourrait avoir lieu.

Je cède ma place de responsable en date du 01 janvier 2021 à madame Yolande Grenier qui saura, j'en suis sûre bien s'occuper de la tâche. Je lui souhaite la bienvenue comme responsable et lui offre mes félicitations.

À tous et toutes, mes meilleurs vœux pour une année 2021 remplie de bonheur, de santé et sérénité.

Colette Lacasse

Jeudi, Vendredi,
Samedi,Dimanche
11h à 13h00
16h30 à 19h30

418 935-3667

RESTAURANT
DU
VILLAGE
CASSE-CROÛTE

Commandes à emporter seulement

Surveillez nos promotions
Facebook "Restaurant du village"
À venir: Souper St-Valentin

Desjardins,
partenaire
aujourd'hui,
partenaire
demain.

418 387-5456 • desjardinsnouvelle-beauce.com
Suivez-nous sur

Desjardins
Caisse de La Nouvelle-Beauce

Le Cercle de Fermières Ste-Marguerite

Fier partenaire du journal

Le Coup d'oeil municipal

Beaucoup de bonheur, de douceur et de sérénité pour la nouvelle année, ainsi que la réalisation des projets les plus chers !

Activité

Comme jeu en ce temps de pandémie, nous avons attribué une Fermière secrète à nos membres qui voulaient y participer, une façon de sortir de l'isolement. C'est simple, il suffit de lui faire plaisir : lui envoyer des cartes, des lettres, lui donner un cadeau et laisser aller notre imagination tout en restant discrète...et lorsqu'on pourra se réunir, chacune essayera de deviner qui était sa Fermière secrète.

Et pour ce qui est de la reprise de nos rencontres, on ignore le moment, mais chacune de vous recevra une invitation personnelle. Nous avons toutes hâte de vous revoir et refaire des activités ensemble.

Voici un petit mot d'encouragement pour nous aider à tenir le coup

« Ma grand-mère m'a un jour donné un conseil : dans les moments difficiles, fais des petits pas. Fais ce que tu as à faire, mais petit à petit. Ne pense pas à l'avenir ou à ce qui pourrait arriver demain. Lave la vaisselle. Retire la poussière. Écris une lettre. Fais une soupe. Tu vois ? Tu avances pas à pas. Fais un pas et arrête-toi. Repose-toi. Félicite-toi. Fais un autre pas. Ensuite un autre. Tu ne le remarqueras pas, mais tes pas grandiront de plus en plus. Et le moment viendra où tu pourras penser à l'avenir sans pleurer » - Elena Mikhalkova

..... Et chère amie Fermière, si tu traverses des jours ou des moments difficiles, relis attentivement ce texte, appelles une amie ou une voisine et peut-être que cela t'aidera à mieux avancer, n'oublie pas nous ne sommes jamais seule.

Cours en ligne.....

Sur la chaîne YouTube des CFQ il y a des cours en ligne de disponibles.

Apprendre à faire du Jacquard : Intarsia
https://www.youtube.com/watch?v=q8ADr2Qn9fE
https://www.youtube.com/watch?v=UUnJmjrEMos
https://www.youtube.com/watch?v=ASCKMSVdVOY

DEVENIR MEMBRE

- C'est joindre un groupe dynamique et pleinement impliqué dans le milieu.
- C'est un partage de richesses et de connaissances sans fin.
- C'est participer à des rencontres et activités pour elles, par elles.
- C'est prendre du temps pour soi.

30.00 $/année incluant un abonnement à la revue l'Actuelle.
Communiquez avec nous au CommRecr.Fed10.STE-MARGUERITE @cfq.qc.ca
Les rencontres régulières se tiennent le 2e mardi du mois à la salle municipale.

facebook

www.facebook.com/cfqsaintemarguerite

Pour trouver

- Les dates de nos rencontres
- Les détails de nos activités
- Des astuces en cuisine et arts textiles
- Et bien plus encore

Conseil d'administration local

Hélène Lavigne, présidente

Judith Bonenfant, vice-présidente

Diane Gagné, trésorière

Nadia Bisson, secrétaire

Carmen Perreault, conseillère

Céline Montminy, conseillère

OFFRE D'EMPLOI

Adjoint(e) administratif (ve)

Responsabilités

Sous la supervision de la directrice générale, l'adjoint (e) administratif (ve) assume des responsabilités liées au secrétariat et différentes opérations de la Municipalité.

Description sommaire du poste :

- Recevoir les citoyens et répondre aux appels
- Tenir à jour le système de classement
- Constituer et tenir à jour divers documents
- Composer, adapter, corriger ou produire la correspondance courante, des notes de service, des rapports et des tableaux
- Rédiger le journal local mensuellement
- Ouvrir et distribuer le courrier. Expédier les documents et diverses marchandises
- Préparer la documentation et effectuer l'assemblage de documents pour les différentes assemblées du conseil municipal
- Tenir à jour le site web de la municipalité et la page Facebook
- Classer et entrer les factures dans le système comptable et préparer les paiements
- Tenir à jour les petites caisses et préparer les dépôts d'argent
- Encaisser les paiements, (chèques, SIPC, argent comptant) de taxes
- Réaliser toutes autres tâches connexes à son poste et exigées par la direction générale

Exigences

Compétences et qualités personnelles recherchées :

- Formation professionnelle ou collégiale en relation avec le poste
- En l'absence d'une formation reconnue, posséder une expérience de travail pertinente de niveau équivalent
- Très bonne maîtrise des logiciels de la suite Microsoft Office
- Connaissance du logiciel CIM (un atout)
- Détenir une expérience dans le milieu municipal pour un poste similaire (un atout)
- Bonnes habiletés de communication verbale et écrite et de rédaction
- Excellente maîtrise du français
- Faire preuve d'une grande polyvalence, d'autonomie et d'initiatives
- Sens de l'organisation et de la planification stratégique
- Discernement et jugement, discrétion, tact et diplomatie

Conditions de travail

- 34,5 heures / semaine et horaire d'été
- REER collectif
- Assurance collective
- Salaire à discuter selon expérience et compétence et politique salariale en vigueur

Les personnes intéressées peuvent transmettre leur curriculum vitae avant le 18 janvier 2021 par courriel à dg@sainte-marguerite.ca ou par la poste à l'adresse suivante :

268 rue Saint-Jacques
Sainte-Marguerite (Québec)
G0S 2X0

Réservé aux jeunes de 50 ans et plus!

fadoq
Club Ste-Marguerite
Québec et Chaudière-Appalaches

Rabais et privilèges fadoq

SG Chaussures Simon Gilbert

Chaussures POP

le Soleil

Yellow

Express

Meubles Accessoires Électroménagers
Accent Meubles DuBoisé
Tél:(418) 387-4559 | Fax:(418) 387-8445

Boutique L'Ambassadeur
VÊTEMENTS POUR HOMMES

MAGISTER LES ÉQUIPEMENTS ADAPTÉS
www.magister-ea.com
Vente et location
155, boul. Vachon Nord, Sainte-Marie **418 386-3880**

LE JOURNAL DE QUÉBEC

Les jardins de la Passion
plus
FLORAL DESIGN

intact ASSURANCE

Rabais jusqu'à 15% en combinant auto et habitation
Assurance de 50 000 $ pour vous et votre conjoint en cas de décès
Réduction de franchise en cas de sinistres **et bien plus**

Appelez votre courtier ou composez le 1- 866- 477- 5050 pour des informations ou pour une soumission, c'est gratuit et vous constaterez un rabais très intéressant.

Procurez-vous votre carte au coût de $25.00 pour un an ou $45.00 pour 2 ans incluant un abonnement aux revues Virage et Écho des 2 rives , bénéficiez ainsi **de plusieurs rabais allant de 10 à 15 %** Pharmacie, revues, Les Audacieux, (Bijouterie Clermont Labrecque, Forgeron d'or et Atout-Prix,) La Cave à tapis, Hortibeauce, **et bien plus.**

Contactez-nous, si vous avez besoin d'informations sur les différents rabais. Ce sera un plaisir de vous informer. 418-935-3619

Cécyle Deblois présidente
Clément Lacroix , vice-président
Doryce Lacasse, secrétaire-trésorière
Claude Forgues & Pierre Guilbault , administrateurs

Activités à venir

Scrabble mania
- Tous les jeudis à 13 h

Annulé

Heure du conte

Club de lecture pour adulte

**À moins d'avis contraire, toutes nos activités ont lieu à la bibliothèque.*

Cherchons bénévole !

Voici quelques tâches typiques du travail en bibliothèque :

- service au comptoir (prêt et retour)
- programmation d'animations
- animation d'activités
- préparation des échanges de biens culturels
- prêt entre bibliothèques
- site web et page Facebook
- réparation des volumes brisés
- publicité et concours

Quel que soit votre intérêt, votre disponibilité ou votre expertise, votre bibliothèque locale a besoin de vous !

Horaire régulier

Mardi	18 h 30 à 19 h 30
Mercredi	14 h à 16 h
Jeudi	18 h 30 à 19 h 30
Vendredi	18 h 30 à 19 h 30

Coordonnées

268, St-Jacques
Ste-Marguerite QC G0S 2X0
Tél. : 418 935-7089

BibliothequeLaBouquine
SteMarguerite

Horaire

Prenez note que la bibliothèque demeure ouverte, avec prêt sans contact, durant le confinement selon l'horaire suivant :

- **Mardi, jeudi et vendredi de 18 h 30 à 19 h 30**
- **Mercredi de 14 h à 16 h**

Toute l'équipe de La Bouquine souhaite que 2021 soit, pour vous, l'année de toutes les réussites et de toutes les joies.

protégezvous

Le consommateur a le droit de savoir d'où provient ce qu'il achète et le droit de choisir. Un consommateur qui agit de façon responsable doit être en mesure de faire des choix éclairés après s'être informé. Toutefois, l'information est parfois difficile à trouver.

Votre bibliothèque vous offre accès gratuitement à la ressource en ligne Protégez-vous.

En tout temps, laissez les experts vous guider et accédez à un des 8 500 produits testés pour vous !

Le comité de La Bouquine s'est positionné en faveur de l'abolition des frais de retard pour la bibliothèque. L'objectif principal est de rendre votre bibliothèque encore plus accessible et accueillante. Ce dossier doit maintenant être étudié par le conseil municipal. À suivre !

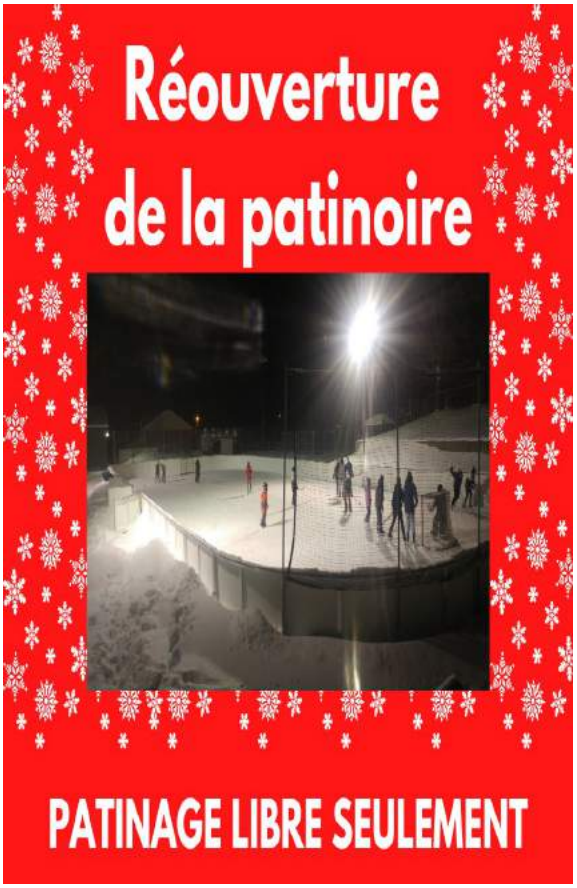

Vous pouvez maintenant profiter

du sentier de raquettes.

Le départ se fait près du bâtiment d'eau potable dans la rue industrielle, l'entrée du sentier est située derrière le bâtiment. Vous pouvez aussi accéder au sentier par l'entrée de la plantation sur la route 275.

Quelques mots de votre équipe d'animation locale (EAL)

Ces quelques mots sont des remerciements et ils s'adressent à tous les élèves et leur enseignant de même qu'à la direction de l'école l'Étincelle de Ste-Marguerite. En effet c'est grâce à tout ce beau monde que plusieurs personnes de notre communauté ont reçu une belle carte avec de bons vœux et un message de l'EAL. Encore cette année cette tradition d'acheminer des cartes, vieille d'une trentaine d'années, fut très appréciée surtout en ce temps de pandémie où les visites étaient très restreintes.

Pour vous donner une idée des messages des élèves, en voici un exemple :

Bonjour à vous, cher lecteur, je vous souhaite un Joyeux Noël et je suis content de vous écrire, car je veux que vous soyez heureux. Le plus important pour moi est que vous lisiez ma lettre et qu'elle vous rende souriant.

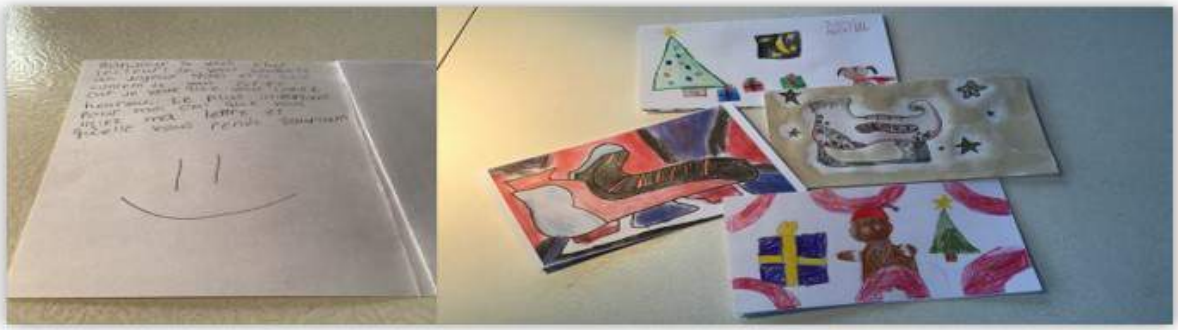

Merci donc aux élèves pour le cadeau que vous avez fait à nos gens de la communauté, vous avez contribué à partager la joie de Noël dans plusieurs foyers.

Bonne année 2021 à tous!

Votre EAL

Martine, Céline, Lise, Jean-Noël, Lucie, Michel et Hélène

SERVICE INCENDIE DE SAINTE-MARGUERITE

Chers citoyens et citoyennes, nous voilà déjà en 2021 et une toute nouvelle année débute pour vous tous et pour le service incendie et de premiers répondants.

En résumé pour l'année 2020, **96 permis de feu ont été délivrés et** les pompiers et premiers répondants ont répondu à 44 appels.

18 appels médicaux pour les PR.

26 appels d'urgences pour les pompiers comprenant :

3 feux d'installation électrique;

1 feu de véhicule;

6 alarmes incendie;

6 assistantes aux municipalités voisines;

2 Assistances aux pinces de désincarnation (accident véhicule);

7 feux à ciel ouvert (foret – herbe);

1 appel administratif.

Nous constatons qu'il n'y a eu aucun feu de bâtiment ni de feu de cheminée, serait-ce dû aux efforts collectifs de prévention?

La prévention incendie demeure primordiale pour la sécurité et la protection incendie. Vos actions quotidiennes axées sur la prévention ne peuvent que vous aider de jour en jour et de plus il vous est toujours possible de consulter nos articles de prévention sur le site internet de la municipalité et/ou de contacter le service de la prévention.

La formation, la mise à niveau et les pratiques mensuelles du personnel du service incendie sont un incontournable pour ainsi maintenir nos compétences pour effectuer nos différentes tâches à titre de pompiers et de premiers répondants

Pompiers, Sincèrement Merci ! À vous tous pour votre implication au sein du service d'urgence et d'assistance à nos citoyens et aux municipalités voisines.

Nous sommes toujours à la recherche de pompiers et pompières et /ou premiers répondants pour ainsi préparer la relève. Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter la municipalité.

Marc DeBlois

Directeur

Service de sécurité incendie

Premiers Répondants

Les policiers de la Sûreté du Québec désirent vous informer et vous mettre en garde en lien avec un stratagème de fraude dans le secteur de Nouvelle-Beauce et en Chaudières-Appalaches.

Soyez avisé qu'il s'agit d'une arnaque si un employé de votre institution financière vous contacte mentionnant que vous avez été victime d'une fraude et vous demande votre numéro de carte et le mot de passe pour accéder à votre compte ou encore s'il vous demande de rembourser Équifax par virement bancaire après quoi votre banque ou votre caisse vous redéposera ledit montant.

Pour signaler une fraude, nous vous invitons à communiquer avec :

* Votre institution bancaire;
* L'Agence nationale d'évaluation du crédit (Équifax Canada : 1 800 465-7166, TransUnion : 1 877 713-3393)
* Le centre Antifraude en ligne :https://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca/report-signalez-fra.htm

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à ces situations et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

L'autonomie alimentaire : un projet de société à concrétiser

L'autonomie alimentaire, on le sait, est un sujet qui, par la force des choses en 2020, est devenu une préoccupation au sein de la population. Dans cette veine, *l'Union des producteurs agricoles* (UPA) et l'*Institut du Nouveau Monde* (INM) ont tenu huit rencontres d'information et de délibération entre un groupe de citoyens et de producteurs ciblés parmi de nombreux volontaires. Le tout a culminé par le dévoilement d'un contrat social lors du Congrès général de l'UPA, tenu le 30 novembre et le 1er décembre 2020.

Pour ce groupe de citoyens et producteurs, l'importance de l'autonomie alimentaire s'est révélée être une évidence et cela offre divers avantages, comme maintenir la diversité de l'offre alimentaire, permettre un accès facile aux produits de chez nous, créer des emplois et de la richesse, et revitaliser le territoire.

Les ambitions sont grandes chez ce groupe qui désire fonder un véritable projet de société. À la suite d'une analyse, celui-ci a proposé des engagements et des mesures organisés en six grandes thématiques :

- Valorisation et protection du territoire;
- Durabilité du modèle agroalimentaire;
- Valorisation et soutien des productrices et producteurs agricoles;
- Accessibilité des produits pour la population;
- Éducation et sensibilisation citoyennes;
- Actions et normes collectives.

Pour en savoir davantage sur chacune de ces thématiques, vous pouvez consulter le www.inm.qc.ca/dialogue-autonomie-alimentaire.

Il faut savoir qu'un contrat social est une convention conclue entre les individus d'une communauté avec pour objectif la définition de principes ou de règles partagés. Dans ce cas-ci, on visait à établir les valeurs et les moyens privilégiés à la fois par les citoyens et les producteurs agricoles pour développer l'autonomie alimentaire du Québec, le tout pour conseiller le gouvernement du Québec sur les valeurs et les moyens à privilégier pour promouvoir une autonomie alimentaire accrue au Québec.

Frédéric Marcoux,
Producteur agricole de Sainte-Marguerite

Ferme André Begin Inc
Deneigement
André Bégin
418-935-3040
418-389-2555
Olivier Roy
418-331-0817

Construction
Michel St-Hilaire inc.
Entrepreneur générale
Construction - Rénovation
Résidentielle - Commercial - Agricole
550, rue Robert
Ste-Marguerite, Qc
G0S 2X0
Tél.: (418) 935-0114

soudure 2B
Conception
Fabrication sur mesure
Réparation en tout genre
Aluminium, Stainless, Acier
Bruno Bégin
Propriétaire
418 935-7126
www.soudure2b.com
soudure2b@gmail.com
135 route 216
Sainte-Marguerite
G0S 2X0

FRANÇOIS MARCOUX
TRANSPORT D'ANIMAUX
418 935-3102 / 418 386-0332
Transport d'animaux, de ripe, de paille et de foin
203, Route 216
Ste-Marguerite, Dorchester (QC) G0S 2X0

Fabrications trémex inc.
Chariots utilitaires
Présentoirs métalliques
Peinture en poudre
Travaux métalliques légers
247, de la Meunerie
Sainte-Marguerite, Beauce
(Québec) G0S 2X0
Tél.: 418 935-7150
Fax: 418 935-7090
info@fabricationstremex.com
www.fabricationstremex.com

GIROUX
Conrad Giroux inc.
Entrepreneur en excavation
Pierre-Luc Giroux
268, rue Tourterelle
Ste-Marguerite, Qc G0S 2X0
bur. 418-935-3663
Cell. 418-386-6528
conradgirouxinc@hotmail.com
Agricole, commercial, génie civil
Terre-sable, gravier de tout genre
RBQ : 14724892-84

BATTEUSE CONVENTIONNELLE
TABLE À TAPIS
NEZ CHOPPER
FERME GASTON ROY INC

GIROUX
Constructions Giroux-Laterreur inc
Entrepreneur général & spécialisé
Charpente de bois et d'acier
Spécialité bâtiments agricoles
Excavation
Coffrage
Fosses à lisier
Gestion de projets
RBQ : 8001-4632-78
Maxim Giroux
Propriétaire
206, rue Industrielle
Ste-Marguerite, Qc G0S 2X0
bur. 418-935-3663
cell. 418-389-2222
constructiongirouxlaterreurinc@hotmail.ca

BOUCHERIE
Christian Lapointe
Débitage
Viande de congélation
Gibiers
Christian Lapointe, propriétaire
561, rue Robert
Ste-Marguerite (Qc) G0S 2X0
418.935.7066 418.420.2174

STÉPHANE LAGRANGE
Propriétaire
stephlag1@videotron.ca
418-935-3069 Cell: 418-389-7779
DISTRIBUTION STÉPHANE LAGRANGE
Fromage frais du jour - Fromage fin - Beurre - oeuf de caille
fax:418-504-1919
541, rue Robert
Ste-Marguerite
G0S 2X0

Peinture Dumont
PLANCHER D'ÉPOXY
BÉTON POLI
418 389-5751

FORTIER NOTAIRES
Lévis 204-689, route du Président-Kennedy
Vallée-Jonction 102-268, rue d'Assise
Tél. : 418 833-4087 • Téléc. : 418 833-9177
www.fortiernotaires.com

Esthétique Beauté Déesse
418. 209. 8381
245 rue du Merle, Sainte-Marguerite G0S 2X0

AGRI-LIM 50
Agri-Lim inc.
Chantale Trachy
T. 418 935-7149
ctrachy@agri-lim.com
161, Route 216, Ste -Marguerite, Beauce (Québec) G0S 2X0
C. 418 389-4968 | Téléc./Fax:. 418 935-7229

Lys RÉALISATIONS INC.
Sylvie Gilbert 418 389.8768
Jean-Philippe Lessard 418 389.2929
lys.realisations@hotmail.com
R.B.Q. 5715-1862-01
APCHQ GARANTIE

FRANÇOIS CARBONNEAU
Transport d'animaux
Sainte-Marguerite · 418 935-3020

Cliche et Roy construction inc
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et rénovation résidentiel-commercial
William Cliche | 418 389-9328
Olivier Roy | 418 331-0817
RBQ: 5732-2646-01

Ferblanterie Roger Drouin inc.
Chauffage - Ventilation - Moulure
216, RUE INDUSTRIEL, STE-MARGUERITE, (QUEBEC), G0S2X0
TÉL.: (418)-935-7027 FAX .: (418) 935-7473

Miraco
GARAGE ET DÉPANNEUR
ANDRÉ DROUIN
481 route 275
Sainte-Marguerite QC G0S 2X0
TEL. : 418 935-3535
FAX : 418 935-3318
VENTE DE LOTERIE-
BIÈRE FROIDE- PRODUITS PORCELLA

Maçonnerie de Beauce inc.
RBQ : 8360-9172-01
Jean Rancourt & Nico Labbé
Entrepreneur briqueteur
Tél. : (418) 935-7101 Fax. : (418) 935-7130
infomb@globetrotter.net
229 Rue Industrielle, Sainte-Marguerite, Qc. G0S 2X0

TRANSPORT ANDRÉ DROUIN INC.

Transport scolaire
481 route 275
Ste-Marguerite QC G0S 2X0
Téléphone : 418 935-3535
418 802-4602

Maison Funéraire Nouvelle Vie inc.
Benoit Paré et Louis-David Paré, propriétaires

775, avenue du Palais
Saint-Joseph-de-Beauce
Québec G0S 2V0
Téléphone: 418-397-4000
Télécopieur: 418-397-5255

1130, Notre-Dame Nord
Sainte-Marie, Beauce
Québec G6E 2L5
Téléphone: 418-387-4400
Télécopieur: 418-387-3511

nouvellevie.ca info@nouvellevie.ca 1-866-610-5255

DAVID ST-HILAIRE
PROPRIÉTAIRE
226, RUE INDUSTRIELLE,
STE-MARGUERITE
G0S 2X0

LES VIANDES ST-HILAIRE
DEPUIS 1939
CHARCUTERIE - FUMOIR

418-935-1155
INFO@LESVIANDESSTHILAIRE.COM

Marché Richelieu
Complice de votre quotidien

Les délices du Marché
MARCHÉ L. FOURNIER

Marché L. Fournier Ste-Hénédine
74, rue Principale, Sainte-Hénédine 418 935-3691
Marché L. Fournier marchef.fournier@hotmail.ca

Scierie Pomerleau
Martin Pomerleau prop.
192, route 216
Ste-Marguerite, Québec G0S 2X0
tél: 418-935-3941
cell: 418-209-1412
danycomeau1981@hotmail.com

Adhésion dès 50 ans : $25.00 pour 1 an ou $45.00 pour 2 ans

Rabais allant jusqu'à 15% sur Lunettes, Assurances, Journaux, Lobe, Pharmacie, BMR
Et bien d'autres commerces des environs pour fleurs, chaussures, vêtements,
Informez-vous auprès des administrateurs
Cécyle Deblois : 418-935-3619 prés.

fadoq
Club Ste-Marguerite
Québec et Chaudière-Appalaches

Soirée et pratiques de danse, soirée de bingo, salle de jeu

b modèle inc. imprimerie
bomodele@globetrotter.net
418 387-2988
Scott

FERBLANTERIE
Stéphane Boissonneault
Spécialisé en toiture métallique
- Revêtement et toiture métallique
- Fabrication et installation d'arrêt de neige
- Service de nacelle
- Chauffage et ventilation
- Résidentiel et commercial
Tel: (418) 935-7172
www.ferblanteriesb.com
TRANSFERABLE 50 year WARRANTY
Un toit pour la vie!

Immeubles 7 S.K.Y. inc.
Condos Signature
JEAN-PHILIPPE LESSARD 418.389.2929
MAURICE GILBERT 418.209.7215
SYLVIE GILBERT 418.389.8768
seven.sky7@hotmail.com

MANUFACTURER PERMAFIL MANUFACTURIER
permafil@permafil.com
permafil.com
225, rue Industrielle, Sainte-Marguerite
(Qc) Canada G0S 2X0
T 418 935 3939
T 1 800 463 1434
F 418 935 3622

Toutes les saisons sont bonnes pour cotiser

Découvrez les avantages de cotiser toute l'année.

Date limite pour cotiser au REER pour l'année d'imposition 2020 : 1er mars 2021

1 800 CAISSES | desjardins.com/reer-celi

Desjardins
Caisse de La Nouvelle-Beauce